

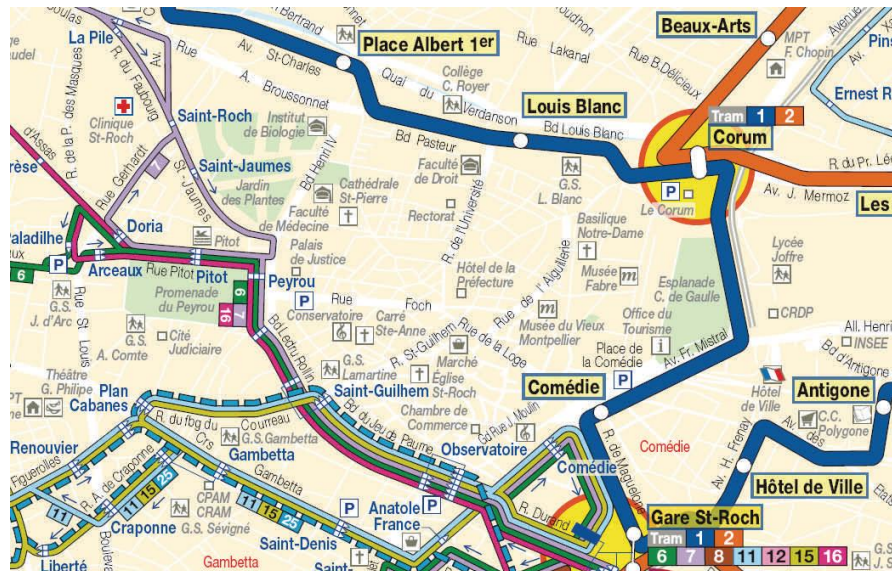
CONDITIONS D'ACCES :

TRAMWAY Louis Blanc (depuis la gare SNCF, direction Mosson)

Passer sous la Vieille Porte et remonter la rue de l'Université sur 100 mètres. La Faculté de droit et de science politique se trouve sur la droite, rue du Cardinal de Cabrières.

PARKINGS : Corum, Pitot, Préfecture

AEROPORT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE : à 20 mn en taxi du centre-ville



JOURNEE D'ETUDES LE DROIT DE LA CONSOMMATION DANS LA LOI HAMON

Vendredi 23 mai 2014

Faculté de droit et de science politique de Montpellier

Amphi C

POUR VOUS INSCRIRE OU OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS :

**Équipe de droit de la consommation
et du Marché
UMR 5815 Dynamiques du droit**

Faculté de droit
14 rue du Cardinal de Cabrières
34060 Montpellier

Secrétariat : 043443
Courriel électronique : conso@univ-montp1.fr

Avocats : merci de vous inscrire auprès de l'EFACS

ENCCRF

**École Nationale de la Consommation,
de la concurrence et de la Répression
des Fraudes**

45 place Ernest Granier - 34000 Montpellier
Courriel : BP 60 - 34935 Montpellier Cedex 9

Standard : 04 99 52 74 33
Télécopie : 04 99 52 74 50
Courriel électronique :
enccrf34@dgccrf.finances.gouv.fr



LE DROIT DE LA CONSOMMATION DANS LA LOI *HAMON*

« La consommation joue un rôle essentiel dans l'économie, tout particulièrement en France. Une organisation efficace de la consommation, en suscitant une concurrence saine et l'innovation, fait du consommateur un vecteur de l'amélioration des performances économiques. Les mécanismes de marché ne peuvent assurer seuls l'efficacité de notre organisation ; le renforcement de la protection des consommateurs contre les pratiques déloyales et l'amélioration de leur information participent très largement de son efficacité. Cela suppose une amélioration et une adaptation du droit de la consommation, notamment aux nouvelles règles et à la jurisprudence européennes, mais aussi de garantir l'effectivité de la règle de droit, en ouvrant de nouvelles voies de recours et en modernisant l'action régulatrice de l'autorité administrative chargée de la protection des consommateurs ». Ainsi commence l'exposé des motifs de la loi.

Mais comment est opérée cette adaptation ? En quoi consiste l'innovation proposée ? Quelle efficacité s'agit-il de garantir et comment ?

La journée d'études organisée conjointement par l'UMR 5815 et l'ENCCRF sera l'occasion de tracer les grandes lignes de la loi nouvelle autant que d'exposer ses aspects les plus pratiques.

Les meilleurs intervenants spécialistes de la matière communiqueront leur expérience et leur analyse de la loi *Hamon*.

Les horaires des interventions sont susceptibles de légères modifications en fonction des disponibilités des intervenants.

L'inscription aux journées d'études est gratuite. Merci d'annoncer votre participation.



Programme de la Journée d'études

9h15 – 10h00 :

Petit déjeuner avec les participants et intervenants

10h00 – 10h15 :

Ouverture de la journée d'études

par Monsieur Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier 1 et Mme Marie-Elisabeth André, Doyen de la Faculté de droit et de science politique de Montpellier

10h30-11h00

La nouvelle approche du droit de la consommation

M. Malo Depincé, Maître de conférences HDR Université de Montpellier I

11h00-11h30

Pause café

11h30-12h00

Le périmètre du droit de la consommation

M. Philippe Guillermin, Chef Bureau protection des consommateurs et loyauté DGCCRF

12h00-12h30

L'action de groupe

M. Daniel Mainguy, Professeur Université de Montpellier I

12h30-14h00

Déjeuner

14h00-14h30

Les nouveaux pouvoirs de la DGCCRF et l'effet des décisions de justice

M. Guy Lopez, Directeur ENCCRF

14h30-15h00

La nouvelle information du consommateur

Mme Anne Buisine, Inspecteur DGCCRF et formatrice ENCCRF

15h30-16h00

Pause café

16h00-16h30

Le nouveau contrat de crédit et le registre national des crédits aux particuliers

M. Jean-Paul Mourlon, inspecteur-expert et directeur des études à l'ENCCRF

16h30 Clôture de la journée d'études